

CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

(Loi de Bioéthique N° 2011-814 du 7 juillet 2011)

Pour étude en biologie moléculaire et conservation du matériel biologique

Nombre d'exemplaires :

- 1 exemplaire à joindre aux prélèvements
- 1 exemplaire remis au patient
- 1 exemplaire à conserver dans le dossier

-=-=-=-

Attestation de consultation médicale individuelle préalable à la réalisation des examens des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicales.

Je soussigné(e) M(me), Docteur en médecine, certifie avoir reçu en consultation ce jour M(me)..... afin de lui apporter les informations sur le devenir de son prélèvement.

Fait à, le.....

Signature et tampon :

-=-=-=-

Consentement pour la réalisation d'examens des caractéristiques génétiques :

Je soussigné M(me) Né(e) le..... reconnais avoir été informé(e) sur le devenir et l'objectif des examens à réaliser. Je consens à un prélèvement :

- Sanguin
- Cutané
- Autres

dans le but :

- de conservation au sein de la banque de génomes,
- d'une étude diagnostique de

Conformément à la réglementation les résultats des caractéristiques génétiques seront remis directement au praticien qui me les donnera lors d'une consultation ultérieure.

- une recherche sur

Dans le cadre d'une étude relevant de la recherche, il est possible que je ne reçoive aucun résultat.

Ce prélèvement ne pourra être utilisé à une autre fin sans mon accord préalable.

Je pourrai à tout moment, si je le désire, arrêter ma participation, sans y porter aucune responsabilité.

J'en informerai alors le Docteur

Je pourrai à tout moment demander toute information complémentaire au Docteur

Fait à, le

Signature du patient ou de son représentant légal, précédée de la mention "Lu et approuvé" :